

Thème 2

Revaloriser nos métiers

Dans le cadre de la loi de refondation de l'école, initiée par Vincent PEILLON, nos missions ont été réactualisées. Néanmoins, il reste encore beaucoup de combats syndicaux à mener pour que nos métiers soient vraiment revalorisés en terme :

- d'attractivité et de recrutement des métiers de l'éducation.
- de conditions d'exercice professionnel tout au long de la carrière.
- de reconnaissance et de revalorisation salariale.

Ce thème « revaloriser nos métiers » étant vaste, nous vous proposons de réfléchir le 15 mars autour des deux points suivants, sans que la liste soit exhaustive.

Les moyens à mobiliser pour permettre de limiter les conséquences du « new public management » sur les conditions de travail des personnels doivent répondre notamment aux questions suivantes : comment conserver sa liberté pédagogique ? Comment réagir face aux injonctions des hiérarchies ? Comment construire des alternatives pour reprendre en main nos métiers ? Comment construire des solidarités à tous les niveaux pour venir en appui aux personnes en difficultés ? Comment permettre aux équipes de rester des acteurs majeurs de la vie de leur établissements ?

A propos de la revalorisation salariale et de la progression de carrière, des pistes ont été avancées par le ministère : le GRAF, le 3ème grade par exemple. En revanche aucune proposition sur la revalorisation du point d'indice ni sur la progression de carrière. Graf, 3ème grade, quelle position adopter ? Quelles revendications salariales porter ? Quel rythme de carrière pour tous ?

Nesrine Kattoum, Sandrine Rayot, Jean-Marc Delcourt, Laurent Lecuyer